



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 juillet 2022  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-septième session

Point 16 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Questions de politique macroéconomique

## Commerce international et développement 2022

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du secrétariat de la CNUCED.

---

\* [A/77/150](#).



## Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur le commerce international et le développement 2022

### *Résumé*

Alors que l'économie mondiale et le commerce international commençaient à montrer des signes notables de reprise après les chocs négatifs créés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la guerre en Ukraine est venue ajouter un autre défi qui entrave directement le développement économique et social inclusif à travers le monde. Plus particulièrement, l'instabilité des marchés des denrées alimentaires, des carburants et des engrais, ainsi que la forte augmentation des coûts des échanges commerciaux, présentent de graves risques pour les groupes vulnérables et précaires, notamment ceux des pays en développement et des pays les moins avancés. Comme pendant la pandémie, les interventions des responsables politiques consistant à restreindre les exportations pour des raisons de sécurité nationale peuvent aussi bien atténuer ce problème que l'exacerber. En parallèle, la hausse des prix de l'énergie offre la possibilité d'abandonner progressivement les combustibles fossiles et favorise l'adoption de mesures plus vigoureuses en faveur d'une transition énergétique durable à l'échelle mondiale, nécessaire pour que les pays respectent les engagements qu'ils ont pris au titre de l'Accord de Paris. Le commerce peut soutenir la transition énergétique mondiale en offrant de nouvelles perspectives de marché aux pays en développement qui peuvent présenter des coûts compétitifs en termes d'exportation d'énergies renouvelables.

## I. Tendances du commerce : un déferlement de chocs s'abat sur l'offre

### A. Les tendances du commerce international en 2021

1. Les grandes économies ayant commencé à surmonter le choc causé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'économie mondiale a connu une forte reprise en 2021. Le commerce international, après avoir chuté de 9 % (2 500 milliards de dollars) en 2020 par rapport à l'année précédente, a commencé à rebondir vigoureusement après le deuxième trimestre de l'année (voir figure I). En 2021, le commerce mondial de marchandises a atteint un niveau record : 28 500 milliards de dollars, soit une augmentation d'environ 13 % par rapport au niveau de 2019, avant la pandémie. Le fort rebond de la valeur des échanges est principalement dû à la forte demande de produits manufacturés, mais aussi à la hausse des prix des produits de base. Comme le montre la figure I, le taux de croissance des valeurs commerciales dépasse largement celui du volume des échanges depuis le quatrième trimestre de l'année 2020.

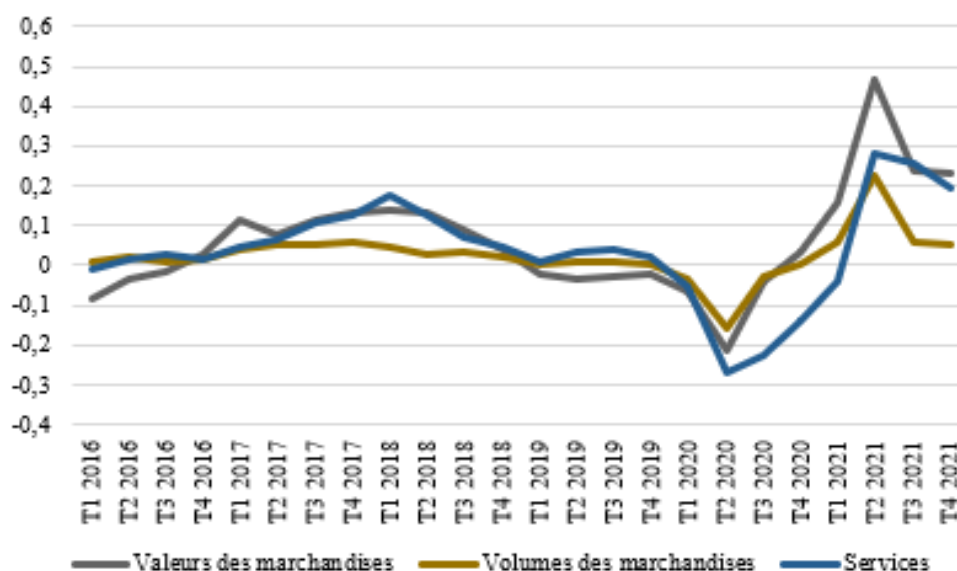
2. Le commerce mondial des services, qui a chuté de 17 % en 2020, a connu une reprise plus lente que le commerce des marchandises. Les principales sources de ce déclin sont les transports, le tourisme et les services d'accueil, qui ont été les secteurs les plus touchés par les mesures de confinement et de distanciation sociale imposées pendant la pandémie de COVID-19. En 2021, le tourisme mondial a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, mais les arrivées de touristes internationaux sont demeurées 72 % en dessous du niveau de 2019, avant la pandémie<sup>1</sup>. En revanche, les confinements ont accru la demande de services pouvant être fournis par voie numérique, entraînant une augmentation des échanges de biens et services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Organisation mondiale du tourisme, « En 2021, le tourisme enregistre une croissance de 4 % mais reste très en dessous des niveaux d'avant la pandémie », 18 janvier 2022.

<sup>2</sup> D'après les estimations de la base UNCTADstat (<https://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>), le commerce des services numériques a connu une augmentation annuelle de 10 % en 2020 et de 19 % en 2021. En ce qui concerne les biens numériques (c'est-à-dire les équipements de bureau à domicile et le matériel de communication), les estimations fondées sur les statistiques nationales des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et de la Chine indiquent une croissance annuelle des échanges s'élevant à 6 % en 2020 et à 17 % en 2021.

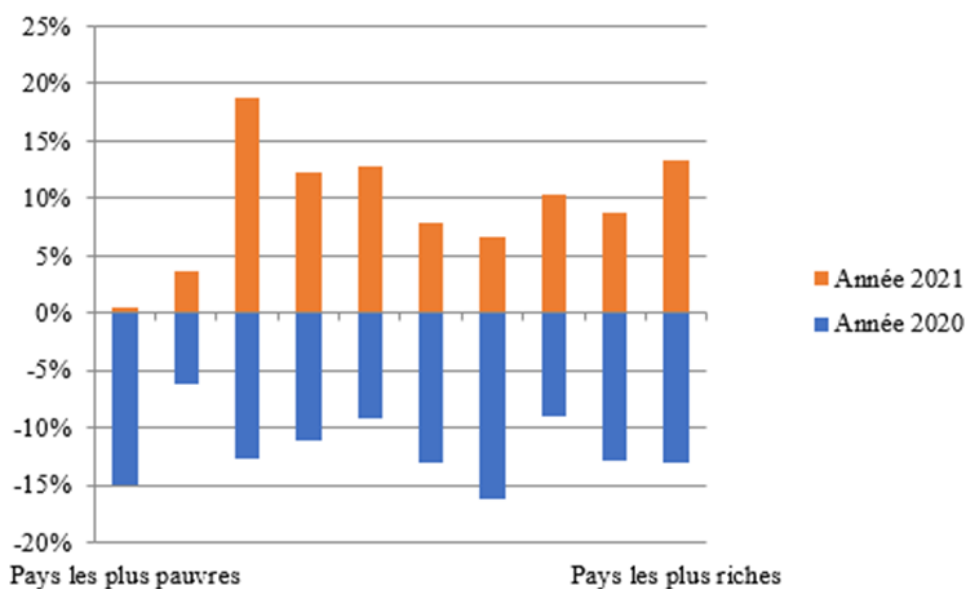
Figure I  
**Croissance annuelle du commerce international entre 2016 et 2021, par trimestre**



Source : UNCTADstat.

3. Le commerce des économies les plus pauvres n'a repris que lentement. Si tous les groupes de pays ont vu leurs exportations diminuer considérablement en 2020, les économies les plus pauvres, dont beaucoup se situent en Afrique, n'ont connu qu'une reprise limitée de leurs exportations en 2021 par rapport aux économies plus développées (voir figure II). Le processus de reprise a également été difficile pour les économies qui dépendent des exportations de services, et notamment du tourisme. Les échanges internationaux des petits États insulaires en développement sont restés bien en deçà des moyennes de 2019, même en 2021. Le total des exportations (biens et services) des petits États insulaires en développement a chuté de 45 % en 2020 et ne s'est redressé que de 33 % en 2021. La baisse des recettes d'exportation et des envois de fonds reçus par les économies les plus pauvres et les plus vulnérables pendant la pandémie de COVID-19 a exacerbé leurs graves difficultés financières, empêchant leurs gouvernements de prendre des mesures de politique anticyclique.

Figure II  
Tendances des exportations en 2020 et 2021, par pays, classés en fonction de leur produit intérieur brut par habitant



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, à partir de la base de données « Global Trade Update ».

Remarque : Taux de croissance médians des exportations de marchandises.

## B. Les tendances du commerce international en 2022 : après le déclenchement du conflit en Ukraine

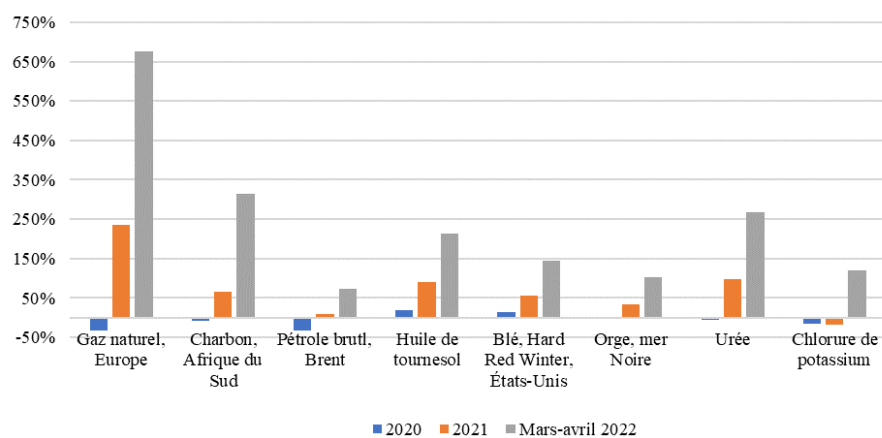
4. Les tensions géopolitiques influenceront considérablement la structure des échanges commerciaux internationaux en 2022. Le conflit en Ukraine a accru les aléas de la conjoncture économique dans le monde entier, augmenté la volatilité des marchés financiers et accéléré la tendance générale à la hausse des prix des produits de base qui a débuté à la mi-2020. Les prix des produits de base qui constituent les principales exportations de l'Ukraine et de la Fédération de Russie ont grimpé en flèche au début du conflit. Ces deux pays fournissent un tiers du blé et plus de la moitié de l'huile et des graines de tournesol commercialisées dans le monde. Les prix du blé et de l'huile de tournesol enregistrés en mars-avril 2022 étaient respectivement 56 % et 65 % plus élevés qu'en 2021, et 130 % et 230 % plus élevés qu'aux niveaux de 2019 (voir figure III). La Fédération de Russie est le premier exportateur de gaz naturel au monde, ainsi qu'un exportateur important de pétrole et d'engrais<sup>3</sup>. En Europe, qui dépend du gaz naturel de la Fédération de Russie, le prix du gaz naturel enregistré en mars-avril 2022 affichait une augmentation de plus de 650 % par rapport aux niveaux de 2019. Les prix des engrais, tels que l'urée et le potassium, ont également augmenté considérablement par rapport aux niveaux de 2019.

5. La volatilité des prix des produits de base accroît l'incertitude quant aux perspectives de développement durable à long terme dans de nombreux pays en

<sup>3</sup> CNUCED, « L'impact de la guerre en Ukraine sur le commerce et le développement », 16 mars 2022.

développement. La phase actuelle de hausse des prix des produits de base pourrait offrir aux exportateurs de combustibles fossiles une occasion de réduire leur dépendance à l'égard des recettes tirées de ces combustibles et d'éviter ainsi les tensions budgétaires pendant les périodes où les prix sont bas. Par exemple, de nombreuses économies exportatrices de pétrole, telles que l'Algérie, l'Angola, l'Iraq, le Nigéria, l'Arabie saoudite et le Venezuela (République bolivarienne du) ont vu leurs soldes budgétaires se détériorer et ont été contraintes de réduire leurs dépenses et leurs investissements publics lorsque les prix du pétrole brut se sont effondrés, en 2014-2015. Cependant, les prix élevés des produits de base, lorsqu'ils persistent, déplacent les ressources productives des secteurs non liés aux produits de base vers les secteurs fortement consommateurs de produits de base, annihilant ainsi les efforts de diversification des pays en développement dépendant des produits de base.

Figure III  
Évolution des prix de certains produits de base (en pourcentage, par rapport à 2019)



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Banque mondiale.

Remarque : Évolution des prix moyens en 2020 et 2021 et en mars-avril 2022 par rapport à la moyenne de 2019.

6. La guerre en Ukraine a exacerbé la hausse des coûts du transport maritime et réduit la fiabilité de la navigation. Avant le conflit, les coûts de transport augmentaient rapidement en raison de l'essor des activités de commerce électronique, des contraintes de capacité logistique, des pénuries d'équipements et des confinements dus à la recrudescence des infections virales dans certaines régions du monde. Plus de 80 % du volume du commerce international de marchandises est transporté par voie maritime, et ce pourcentage est encore plus élevé pour la plupart des pays en développement<sup>4</sup>. Les économies plus petites et plus vulnérables qui sont géographiquement éloignées des principales routes maritimes ont désormais un accès limité au transport maritime.

7. La hausse des coûts d'expédition des conteneurs exerce une pression inflationniste sur les prix à la consommation mondiaux. La hausse des taux de fret pourrait entraîner une augmentation des prix à la consommation mondiaux de 1,6 % en 2023, cette augmentation pouvant atteindre 2,4 % dans les pays les moins avancés

<sup>4</sup> Étude sur les transports maritimes 2021 (publication des Nations Unies, 2021).

et 8,1 % dans les petits États insulaires en développement<sup>5</sup>. En parallèle, la fermeture des ports en Ukraine a eu des répercussions négatives importantes sur la sécurité alimentaire, car ces ports sont essentiels pour l'exportation de céréales. De nombreux pays en développement dépendent fortement des approvisionnements en provenance d'Ukraine, et s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs implique des coûts de transport plus élevés en raison de l'allongement des distances à parcourir.

8. Globalement, le conflit pourrait avoir des effets considérables sur de nombreux pays en développement. Environ 1,7 milliard de personnes vivant dans 107 pays sont gravement exposées à au moins une dimension des chocs alimentaires, énergétiques et financiers causés par ce conflit. Parmi ces pays, 35 comptent parmi les pays les moins avancés et 40 sont des petits États insulaires en développement, qui sont dès lors particulièrement vulnérables aux chocs commerciaux extérieurs<sup>6</sup>.

9. Les prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie accroissent les déficits des opérations courantes et augmentent les besoins de financement extérieur des pays en développement vulnérables. En 2021, le déficit commercial des pays les moins avancés pour les échanges de marchandises s'élevait à 84 milliards de dollars, soit environ 7 % de leur produit intérieur brut (PIB) en 2020. Le déficit commercial des petits États insulaires en développement s'élevait à 17 milliards de dollars, soit 20 % de leur PIB global en 2020. En comparaison, le déficit commercial moyen était de 3,4 % dans les pays d'Afrique en développement et de 1,2 % dans les pays d'Amérique en développement (voir figure IV). Selon les estimations, la facture des importations de denrées alimentaires dans les régions en développement devrait être 20 % plus élevée en 2021 qu'en 2020, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et du triplement des coûts de transport<sup>7</sup>.

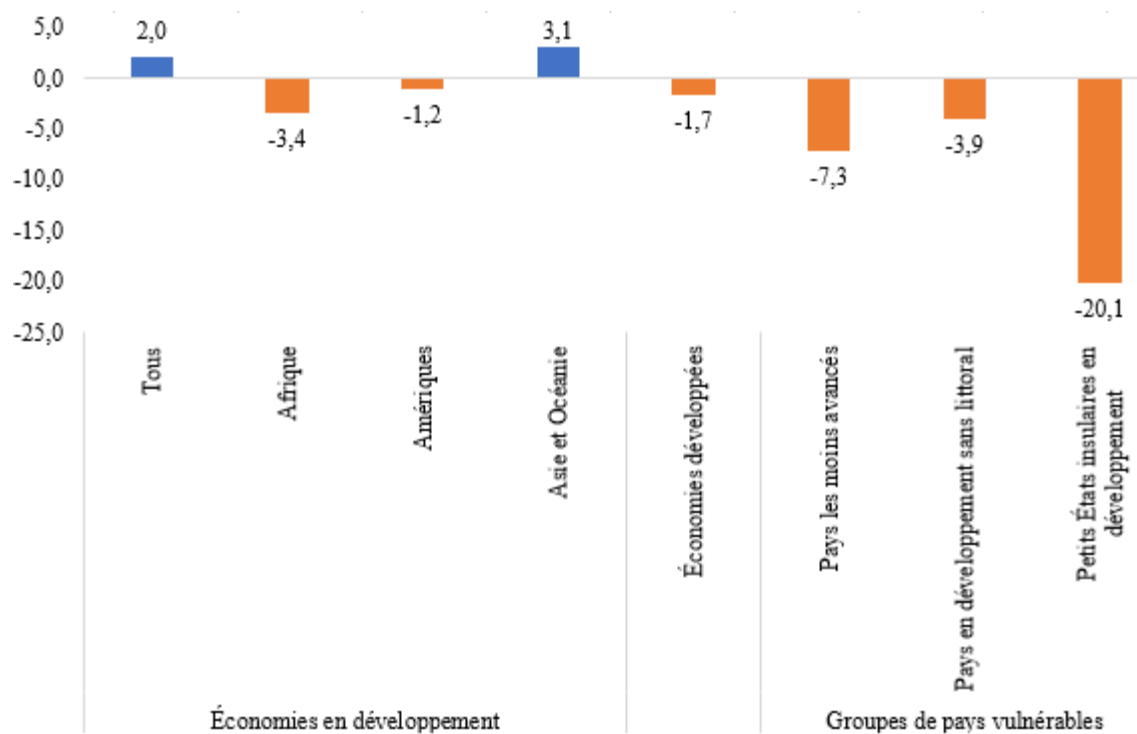
---

<sup>5</sup> Voir [TD/B/C.I/MEM.7/26](#).

<sup>6</sup> Organisation des Nations Unies, « Les conséquences mondiales de la guerre en Ukraine sur les systèmes alimentaires, énergétiques et financiers », Note de synthèse n° 1 du Groupe mondial d'intervention en cas de crise, 13 avril 2022.

<sup>7</sup> ONU Info, « World food import bill to reach record high in 2021 », 11 novembre 2021.

Figure IV  
Ampleur du déficit des opérations courantes en 2021 (en pourcentage du PIB de 2020)



Source : UNCTADstat.

Remarque : Ce sont les chiffres du PIB pour 2020 qui ont été utilisés. La catégorisation repose sur la définition analytique des petits États insulaires en développement.

10. La projection d'avril 2022 concernant le commerce mondial en 2022 a été réévaluée à la baisse, de près de 2 points de pourcentage, par rapport aux estimations antérieures au conflit<sup>8</sup>. Néanmoins, l'impact du choc commercial actuel est susceptible de varier d'un pays à l'autre. Les partenaires commerciaux proches de la Fédération de Russie et de l'Ukraine sont naturellement les plus touchés à court terme. Alors que ces pays s'efforcent de trouver d'autres fournisseurs, les prix ont considérablement augmenté sur les marchés internationaux, ce qui pèse lourdement sur leurs finances. À moyen et long terme, la hausse des prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais au niveau international peut accroître le risque de voir l'économie mondiale entrer dans une période de stagflation (c'est-à-dire une inflation persistante associée à une demande stagnante).

11. Le conflit actuel pourrait accélérer la restructuration des chaînes d'approvisionnement mondiales. La nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement en énergie, en denrées alimentaires et en intrants industriels, par exemple, pourrait entraîner une transition de la délocalisation de la production vers une délocalisation dans un pays proche ou une relocalisation. Par exemple, la Commission européenne a proposé un paquet législatif sur les semi-conducteurs afin de relever les défis liés à la pénurie de semi-conducteurs au lendemain de la pandémie de COVID-19 et d'augmenter la production de semi-conducteurs en Europe. Cette initiative pourrait renforcer l'intégration régionale et la coopération avec les pays

<sup>8</sup> OMC, « Le conflit entre la Russie et l'Ukraine met en péril la reprise fragile du commerce mondial », 12 avril 2022.



voisins ou animés du même esprit. La délocalisation dans un pays proche peut offrir une plus grande résilience en temps de crise et aider les pays en développement à diversifier et à améliorer leurs exportations en les axant sur des produits à plus forte valeur ajoutée et sur des services reposant sur davantage de compétences. Par exemple, l'expansion et l'approfondissement des chaînes de valeur régionales dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine présentent un grand potentiel de diversification et de valorisation en Afrique.

## **II. Les politiques commerciales et le système commercial international**

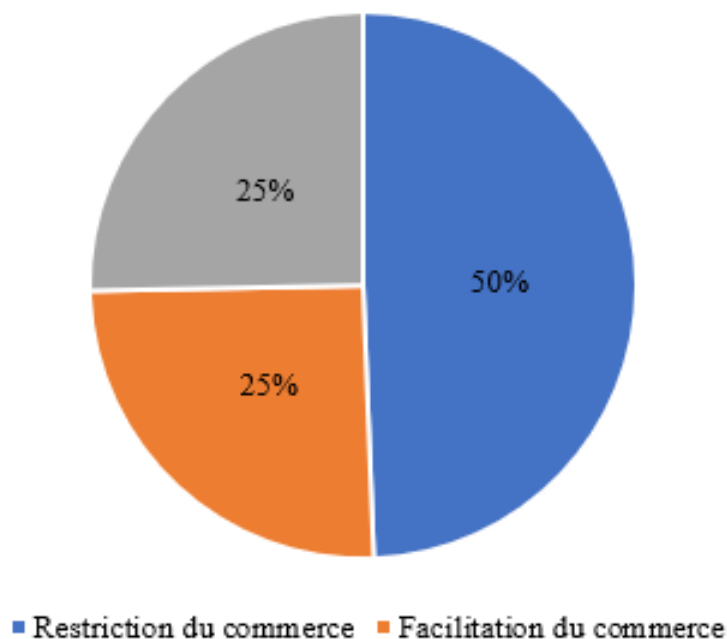
### **A. Mesures de politique commerciale prises en réponse à la crise en Ukraine**

12. Les pays ont mis en place des instruments de politique commerciale pour atténuer les chocs d'approvisionnement déclenchés par le conflit en Ukraine. À la mi-mai 2022, plus de 300 instruments de politique commerciale avaient été enregistrés. Près de 80 % de ces instruments concernent les produits agricoles ou les engrais (voir figure V)<sup>9</sup>. La moitié sont des mesures de restriction des exportations, telles que des interdictions d'exportation de blé et d'engrais, mises en œuvre par plus de 60 pays. D'autres instruments comprennent des mesures visant à faciliter les importations, telles que la réduction des taxes et des droits d'importation sur les céréales et autres aliments de base ainsi que l'octroi de subventions aux importateurs, aux consommateurs et aux entreprises.

---

<sup>9</sup> Les données proviennent du Système d'information sur les marchés agricoles, de Global Trade Alert, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et de la CNUCED. La méthodologie repose sur la Classification internationale des mesures non tarifaires ; voir [www.unctad.org/ntm](http://www.unctad.org/ntm).

Figure V  
**Mesures commerciales relatives à l'agriculture et aux engrais prises en réponse au conflit en Ukraine, 2022**



Source : CNUCED, à partir du Système d'information sur les marchés agricoles, de Global Trade Alert et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

13. Les restrictions à l'exportation de denrées alimentaires imposées par les principaux exportateurs aggraveront la volatilité des prix et le risque d'insécurité alimentaire au niveau mondial. Cinq des denrées alimentaires de base (le blé, l'huile de palme, le maïs, l'huile de tournesol et l'huile de soja) qui sont touchées par des restrictions à l'exportation représentent près de 90 % des calories importées. Le volume total des exportations alimentaires touchées par les restrictions commerciales équivaut à 17 % du total des calories échangées dans le monde en avril 2022. Cependant, des restrictions d'urgence sur les exportations alimentaires peuvent s'avérer nécessaires pour les pays en développement touchés par l'insécurité alimentaire, afin de prévenir ou d'atténuer le risque de graves pénuries d'aliments de base sur leur marché intérieur. Les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires étant des exportateurs d'importance négligeable sur les marchés alimentaires mondiaux, l'adoption de telles mesures par ces pays n'aurait que peu d'influence sur les modalités de l'approvisionnement alimentaire mondial.

14. Une quarantaine de pays imposent des restrictions commerciales visant les produits et services à destination ou en provenance de la Fédération de Russie. Par exemple, en ce qui concerne les services financiers, ces restrictions couvrent les dépôts, les transactions, le crédit, la solvabilité, l'investissement et les services liés aux titres. Des restrictions ont également été imposées sur les services d'assurance de certains biens<sup>10</sup>. L'adoption de sanctions liées à l'utilisation de la messagerie interbancaire SWIFT pourrait entraîner une augmentation de 10 % des coûts de

<sup>10</sup> Norton Rose Fulbright, « Russian sanctions: European developments in the area of financial services », mars 2022.

transaction<sup>11</sup>. Quant aux mesures relatives aux services de transport, les restrictions imposées aux transports aériens, routiers et maritimes, ainsi que le boycottage des compagnies de navigation, peuvent entraîner une baisse de productivité des services de transport de 50 % entre la Fédération de Russie et les pays imposant ces restrictions, et de 5 % entre l'Asie orientale et l'Europe<sup>12</sup>.

## **B. Efforts déployés par le système commercial international pour maintenir un marché mondial ouvert**

15. Il est essentiel de préserver l'ouverture et la prévisibilité des marchés mondiaux de l'énergie, des denrées alimentaires et des intrants pour la production alimentaire afin de contrer les effets négatifs du choc de l'offre actuel<sup>13</sup>. Le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière a exhorté toutes les économies à maintenir leurs marchés alimentaires ouverts ainsi qu'à suspendre leurs restrictions commerciales et leurs interdictions d'exportation afin de préserver le commerce international des denrées alimentaires et des engrais<sup>14</sup>.

16. Le système commercial multilatéral de l'OMC reconnaît qu'il importe de faire preuve de retenue en ce qui concerne les restrictions à l'exportation et le stockage excessif de produits essentiels. Pendant la pandémie de COVID-19 et jusqu'en août 2021, les gouvernements du monde entier ont recouru à plus de 320 mesures non tarifaires<sup>15</sup>. Deux tiers de ces mesures étaient des mesures de restriction des échanges ; la moitié d'entre elles comprenaient des restrictions à l'exportation sous diverses formes en vue de prévenir les pénuries de biens essentiels, ainsi que des normes de sécurité et de qualité plus strictes. Ces mesures de restriction des exportations ont été jugées nécessaires et justifiables pour des raisons de santé publique et au vu de l'urgence de la situation. Toutefois, ces mesures ayant été adoptées simultanément par de nombreux pays, leur accumulation a provoqué une pénurie de l'offre mondiale et une augmentation des prix, causant un préjudice disproportionné aux pays et aux populations vulnérables qui dépendent des importations.

17. Il demeure indispensable de soumettre les mesures de restriction des échanges à une surveillance et à un examen multilatéraux afin d'encourager la retenue et la modération dans leur utilisation. Le Groupe mondial d'intervention en cas de crise a demandé aux membres de l'OMC d'envisager un renforcement de leurs obligations afin de promouvoir la transparence et le contrôle des restrictions à l'exportation de denrées alimentaires<sup>16</sup>. Les règles actuelles de l'OMC interdisent généralement les restrictions à l'exportation, mais autorisent des restrictions temporaires pour prévenir ou soulager une pénurie critique de denrées alimentaires et d'autres biens essentiels.

18. Les membres de l'OMC ont répondu à l'appel et conclu la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce au soir du 17 juin 2022, après avoir prolongé les négociations de près de trois jours. L'ensemble des textes issus de cette conférence est composé de déclarations et de décisions ministérielles portant

---

<sup>11</sup> OMC, *The Crisis in Ukraine: Implications of the War for Global Trade and Development* (Genève, 2022).

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> OMC, document WT/GC/248.

<sup>14</sup> Organisation des Nations Unies, « Les conséquences mondiales de la guerre en Ukraine sur les systèmes alimentaires, énergétiques et financiers », Note de synthèse n° 1, 13 avril 2022.

<sup>15</sup> Voir la base de données sur les mesures commerciales prises dans le contexte de la COVID-19 disponible sur le site Web de la CNUCED.

<sup>16</sup> Organisation des Nations Unies, « Les conséquences mondiales de la guerre en Ukraine sur les systèmes alimentaires, énergétiques et financiers ».

principalement sur les réponses de l'OMC aux crises mondiales, telles que la pandémie de COVID-19 et le risque actuel d'insécurité alimentaire. Les parties ont notamment renouvelé leur engagement multilatéral à ne pas imposer de restrictions à l'exportation de denrées alimentaires acquises à des fins humanitaires par le Programme alimentaire mondial<sup>17</sup>.

19. La douzième Conférence ministérielle a également abouti, après plus de 20 ans de négociations, à un accord historique sur les subventions à la pêche, qui correspond directement à la cible 6 de l'objectif de développement durable 14<sup>18</sup>. Cet accord interdit l'octroi de subventions qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ainsi que la pêche dans des stocks surexploités. Toutefois, les membres de l'OMC ne sont pas parvenus à un consensus sur le traitement des subventions qui contribuent à la surcapacité de pêche et à la surexploitation des fonds de pêche. L'accord confirme la poursuite des négociations sur cette question en vue de présenter des recommandations à la treizième Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra avant le 31 décembre 2023. L'adoption d'une dérogation concernant certains éléments de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), permettant d'aider les pays en développement à produire des vaccins contre la COVID-19, est un autre résultat de cette conférence qui était très attendu par la communauté internationale<sup>19</sup>. Cet accord prévoit une exemption limitée dans le temps concernant les brevets associés à la production des vaccins contre la COVID-19. Il impose en outre aux membres de l'OMC de décider, avant le 17 décembre 2022, s'il convient d'étendre la portée de cette dérogation aux outils de diagnostic et de traitement de la COVID-19. Ce texte est historique, même s'il a ensuite été largement critiqué aussi bien par la société civile que par l'industrie pharmaceutique. Pour la société civile, l'accord aurait dû prévoir une renonciation totale aux droits de propriété intellectuelle associés à la production de vaccins. Les acteurs de l'industrie pharmaceutique, pour leur part, ont estimé que la renonciation aux droits de propriété intellectuelle réduirait les incitations pour les entreprises du secteur à s'investir dans l'élaboration de vaccins contre la COVID-19 ainsi que d'outils de diagnostic et de traitements de cette maladie<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> L'ensemble des textes issus de la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce comprend le document final ministériel (WT/MIN(22)/W/16/Rev.1, 16 juin 2022), une déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire (WT/MIN(22)/W/17/Rev.1, 16 juin 2022), une déclaration ministérielle sur l'exemption des prohibitions ou restrictions à l'exportation pour les achats de produits alimentaires du Programme alimentaire mondial (WT/MIN(22)/W/18, 10 juin 2022), une déclaration ministérielle sur la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures (WT/MIN(22)/W/13, 10 juin 2022), une décision Ministérielle sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (WT/MIN(22)/W/15/Rev.2, 17 juin 2022), une décision sur le programme de travail sur le commerce électronique (WT/MIN(22)/W/23, 16 juin 2022) et un accord sur les subventions à la pêche (WT/MIN(22)/W/22, 17 juin 2022).

<sup>18</sup> La cible 14.6 des objectifs de développement durable prévoit l'engagement suivant pour les pays : « D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ».

<sup>19</sup> OMC, document IP/C/W/688.

<sup>20</sup> Voir, par exemple, OXFAM International, « WTO agrees a deal on patents for COVID vaccines – but campaigners say this is absolutely not the broad intellectual property waiver the world desperately needs », 17 juin 2022 ; Jane Byrne, « Pharma industry slams WTO move on TRIPS waiver », BioPharma Reporter, 20 juin 2022.

20. À long terme, la guerre en Ukraine représente un défi important pour le multilatéralisme. Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, ce conflit menace le principe sous-jacent de la coopération internationale et aura des conséquences importantes pour la sécurité humaine, alimentaire, énergétique et environnementale. Comme le souligne le Pacte de Bridgetown adopté lors de la quinzième session de la CNUCED, en octobre 2021, il est essentiel que le monde œuvre au renforcement du multilatéralisme et du système commercial multilatéral fondé sur des règles, en veillant en particulier à ce que le système fonctionne bien pour les pays en développement et soit un facteur de développement inclusif et durable<sup>21</sup>. Dans le contexte de conflit actuel, il reste impératif de défendre le multilatéralisme pour assurer la cohérence des politiques dans toutes les dimensions du développement durable, notamment en alignant l'architecture commerciale sur les fondements des objectifs de développement durable grâce à des réformes.

### **III. Le commerce au service des objectifs de développement durable : assurer la transition énergétique par le commerce, facteur transversal pour la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable**

21. La guerre en Ukraine a mis en évidence la dépendance persistante de l'économie mondiale à l'égard des sources d'énergie fossiles (pétrole, gaz et charbon) et sa fragilité face aux perturbations du commerce des combustibles fossiles. La grande majorité des pays, soit 145 des États Membres de l'Organisation des Nations Unies en 2020, sont des importateurs nets de combustibles fossiles<sup>22</sup>. Pour ces pays, la transition vers une part plus importante de sources d'énergie renouvelable dans la consommation intérieure se traduirait par une réduction de la dépendance extérieure, par une moindre exposition aux chocs et à la volatilité émanant des marchés mondiaux du pétrole, du gaz et du charbon, et par un renforcement de la sécurité énergétique. Dans ce contexte, il est essentiel de veiller à ce que le commerce international facilite, au niveau mondial, la transition énergétique durable nécessaire pour que les pays respectent leurs engagements pris au titre de l'Accord de Paris, au lieu d'entraver une telle transition.

22. Une transition énergétique durable implique un passage, à l'échelle de l'économie, des combustibles fossiles aux systèmes d'énergie renouvelable. Cette transition vise à limiter l'ampleur future des changements climatiques en réduisant considérablement les émissions de carbone liées à l'énergie afin de parvenir à un niveau net d'émissions de carbone nul vers le milieu du siècle. La décarbonisation du secteur énergétique mondial nécessite un désinvestissement important des actifs énergétiques liés aux combustibles fossiles et un investissement correspondant dans les technologies neutres en carbone pour les remplacer. L'Agence internationale de l'énergie estime que pour parvenir à un niveau net d'émissions de carbone nul d'ici 2050, les investissements annuels dans les énergies propres au niveau mondial devront plus que tripler d'ici 2030, pour atteindre environ 4 000 milliards de dollars<sup>23</sup>.

23. Bien qu'il soit urgent de réduire les émissions nettes de carbone à néant, la guerre en Ukraine risque d'entraver les efforts déployés par les États pour respecter

<sup>21</sup> Voir TD/541/Add.2.

<sup>22</sup> D'après les données de la base UNCTADstat, les « combustibles fossiles » comprennent la section 3 de la CTCI, excepté la division 35 (courant électrique). Aucune donnée n'est disponible pour Monaco et Saint-Marin ; les données commerciales déclarées par le Liechtenstein sont combinées à celles de la Suisse.

<sup>23</sup> Agence internationale de l'énergie, 2021, « Net Zero by 2050 ».

leurs engagements nationaux à cet égard. Une transition énergétique durable nécessiterait l'adoption de nouvelles réglementations ou de mesures financières dissuasives concernant l'utilisation des combustibles fossiles, ou la mise en place d'instruments économiques pour améliorer l'efficacité énergétique. Or, de nombreux pays ont accordé des réductions d'impôts et des subventions aux combustibles fossiles<sup>24</sup> pour atténuer l'incidence de la hausse des prix de l'énergie. La recherche de nouvelles sources d'énergie fossile est prédominante dans les réponses à court terme des gouvernements aux chocs de l'offre et des prix découlant du conflit sur les marchés du pétrole et du gaz. Par exemple, après être convenus d'interdire partiellement les importations de pétrole russe<sup>25</sup>, les États membres de l'Union européenne se sont tournés vers l'achat de combustibles fossiles auprès d'autres fournisseurs pour surmonter leur dépendance à l'égard du pétrole et du gaz russes<sup>26</sup>. Il a été signalé que certains pays ont, au contraire, massivement augmenté leurs achats de pétrole russe<sup>27</sup>.

24. En parallèle, le choc des prix de l'énergie incite les pays à accroître leurs investissements dans les énergies renouvelables à long terme<sup>28</sup>. Les États membres de l'Union européenne prévoient d'augmenter leur offre d'énergies renouvelables, d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire leur consommation d'énergie, parallèlement à la diversification de leurs importations de pétrole et de gaz<sup>29</sup>. L'Allemagne a introduit de nouvelles dispositions ambitieuses dans sa loi sur les sources d'énergie renouvelable, en vertu desquelles 80 % de l'énergie du pays devra provenir de sources renouvelables d'ici 2030 et avoisiner les 100 % d'ici 2035 grâce à une augmentation des subventions accordées aux énergies renouvelables<sup>30</sup>. Des efforts concertés sont nécessaires pour apporter un soutien financier et technique aux pays importateurs nets d'énergie à faible revenu et les aider à réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Il est essentiel de réaliser l'objectif de développement durable 7, et plus particulièrement d'améliorer l'accès à des services énergétiques durables et modernes, car le potentiel de progression vers la réalisation d'autres objectifs de développement durable, tels que ceux énumérés ci-après, dépend de l'accès à une énergie renouvelable à un coût abordable<sup>31</sup>.

## Sécurité alimentaire (objectif 2)

25. L'accès à une énergie propre favorise la sécurité alimentaire. L'électrification des zones agricoles rurales dans les pays en développement permet aux producteurs

<sup>24</sup> Voir Noah Browning et Stephanie Kelly, « Analysis: Ukraine crisis could boost ballooning fossil fuel subsidies », Reuters, 8 mars 2022 ; Martin Arnold, « Shielding EU energy users from high prices may backfire, warn economists », *Financial Times*, 17 avril 2022 ; Sambit Mohanty et Gawoon Phil Vahn, « Fuel for thought: tax cuts, subsidies reflect Asia's belief expensive oil is here to stay », blog « S&P Global: Commodity Insights », 31 mai 2022.

<sup>25</sup> Sam Fleming, Valentina Pop et Andy Bounds, « EU leaders agree to ban majority of Russian oil imports », *Financial Times*, 30 mai 2022.

<sup>26</sup> Au titre d'un accord récemment conclu, les États-Unis d'Amérique augmenteront leurs exportations de gaz naturel vers l'Europe. Voir Maison blanche, « Fact sheet: United States and European Commission announce task force to reduce Europe's dependence on Russian fossil fuels », 25 mars 2022.

<sup>27</sup> Sharon Cho, « More Russian oil than ever before is heading for China and India », Bloomberg, 26 mai 2022.

<sup>28</sup> Organisation des Nations Unies, « Les conséquences mondiales de la guerre en Ukraine sur les systèmes alimentaires, énergétiques et financiers ».

<sup>29</sup> Commission européenne, « REPowerEU, action européenne commune en faveur d'une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable », 8 mars 2022.

<sup>30</sup> Robin Whitlock, « Germany raises the bar on renewable energy with new set of laws for 100 per cent renewable power », *Renewable Energy Magazine*, 14 avril 2022.

<sup>31</sup> Organisation des Nations Unies, « Theme report on energy transition: towards the achievement of SDG7 and net-zero emissions », 2021.

locaux de s'intégrer dans les chaînes de valeur agricoles modernes. Les systèmes autonomes d'énergie renouvelable reposant sur les ressources solaires et éoliennes peuvent fournir de l'électricité hors réseau à un prix abordable dans les zones agricoles reculées, où les possibilités de raccordement au réseau sont inexistantes.

### **Égalité des genres (objectif 5)**

26. L'élargissement de l'accès à une énergie abordable et fiable grâce au commerce contribue également à faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. En raison de la répartition traditionnelle des rôles liés au genre au sein du foyer, les femmes et les filles effectuent la plupart des tâches de subsistance essentielles, y compris la récolte des biocarburants nécessaires à la cuisson des aliments. En outre, la pollution atmosphérique résultant de l'utilisation inefficace du bois et du kérosène pour la cuisson entraîne plus de 3,8 millions de décès prématurés par an, principalement chez les femmes et les enfants qui font la cuisine à l'intérieur des habitations<sup>32</sup>. En raison des différences dans les modes d'utilisation de l'énergie par les femmes et les hommes, il serait pertinent de rendre l'énergie plus largement disponible, y compris grâce à des sources d'énergie de substitution, pour réduire le temps et la charge de travail des femmes et pour améliorer leurs possibilités de revenus.

### **Travail décent et prospérité pour toutes et tous (objectif 8)**

27. La promotion du commerce des énergies renouvelables peut favoriser le travail décent et la croissance économique. L'accroissement des échanges commerciaux liés aux technologies d'énergie renouvelable peut créer des gains d'emploi significatifs et des emplois décents. En moyenne, l'équivalent d'un dollar des États-Unis investi dans le secteur des énergies renouvelables génère trois fois plus d'emplois que dans le secteur des combustibles fossiles. D'après les estimations, plus de 11,5 millions de personnes sont aujourd'hui employées dans le secteur des énergies renouvelables. Ce chiffre pourrait passer à 30 millions d'ici 2030, générant en outre des emplois pour 40 millions de travailleurs dans les activités connexes<sup>33</sup>.

### **Infrastructures durables et résilientes pour toutes et tous (objectif 9)**

28. L'élargissement de la diffusion des technologies d'énergie renouvelable au moyen du commerce et l'intensification de la transmission transfrontalière de l'énergie renouvelable permettraient le développement d'une infrastructure industrielle fiable, durable et résiliente. Il demeure essentiel de procéder à la décarbonisation du secteur industriel, qui représente actuellement plus d'un tiers des émissions mondiales de carbone. Les systèmes d'énergie solaire et éolienne ainsi que les mini-systèmes hydroélectriques hors réseau devraient également permettre d'accroître les perspectives industrielles et entrepreneuriales à petite échelle pour 800 millions de personnes qui vivent dans des communautés isolées et n'ont actuellement pas accès à l'électricité ainsi que pour des centaines de millions d'autres personnes dont l'approvisionnement en électricité est très limité ou peu fiable<sup>34</sup>.

<sup>32</sup> Organisation mondiale de la Santé, « Pollution de l'air à l'intérieur des habitations et santé », 26 juillet 2022.

<sup>33</sup> Organisation internationale du Travail, « Les emplois liés aux énergies renouvelables atteignent 12 millions dans le monde », 21 octobre 2021.

<sup>34</sup> *Policy Brief in Support of the High-Level Political Forum: Leveraging Energy Action for Advancing the Sustainable Development Goals* (publication des Nations Unies, 2021).

### Lutte contre les changements climatiques (objectif 13)

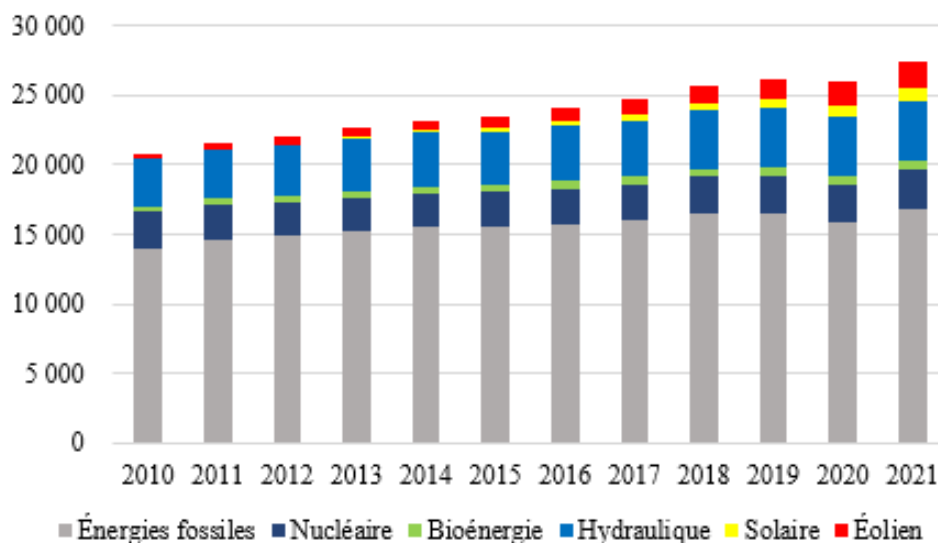
29. Le commerce des énergies renouvelables contribue à la lutte contre les changements climatiques en aidant les pays à acquérir les biens et les technologies à haut rendement énergétique qui leur sont nécessaires pour réduire considérablement leurs émissions de CO<sub>2</sub> et se détacher des systèmes reposant sur les combustibles fossiles. Le Fonds vert pour le climat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques soutient financièrement ces transferts.

## A. Tendances de la production et du commerce des énergies renouvelables

30. En 2021, les nouvelles sources d’approvisionnement en électricité qui ont connu la plus forte croissance étaient l’éolien et le solaire, qui représentaient 10 % de l’approvisionnement mondial en électricité. L’éolien et le solaire sont en train de devenir les sources d’électricité les moins chères : en 2021, la production d’énergie solaire a augmenté de 23 % et celle d’énergie éolienne de 14 %. Si l’on y ajoute d’autres sources d’énergie propres, telles que la bioénergie, l’énergie nucléaire et l’hydroélectricité, c’est au total 38 % de la production mondiale d’électricité qui a été obtenue sans émission de CO<sub>2</sub> en 2021 (voir figure VI).

Figure VI

### Évolution de la production mondiale d’électricité, par source (en térawattheures)

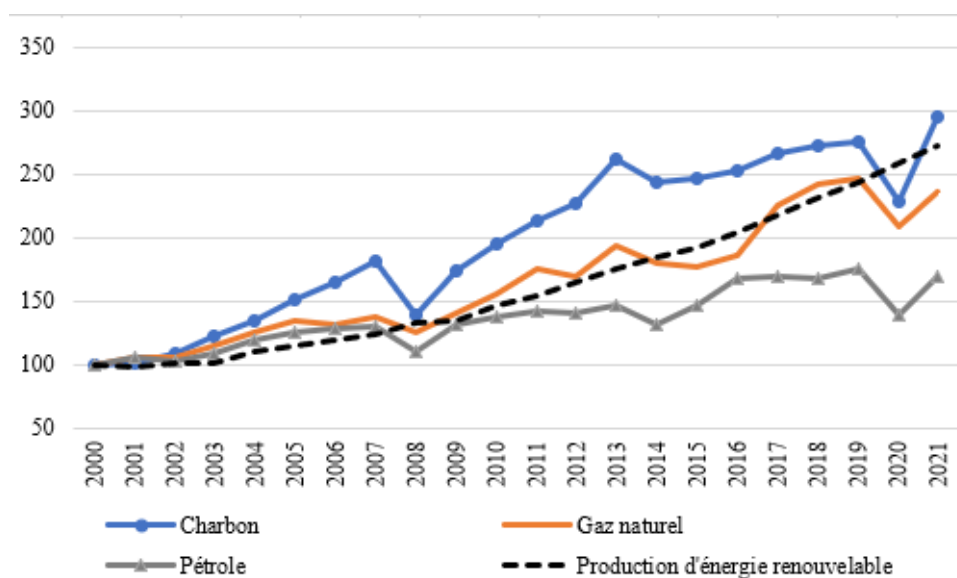


Source : Dave Jones, « Global electricity review 2022 », Ember Publishing, 2022.

31. Toutefois, du côté des sources d’énergie fossiles, la demande de charbon a fortement augmenté. Bien que le charbon produise les émissions de CO<sub>2</sub> les plus élevées par unité d’électricité produite, son abondance, son coût relativement avantageux et sa facilité de transport continuent d’en faire une source d’énergie privilégiée. En raison de la forte demande internationale de charbon, l’augmentation des volumes échangés depuis 2000 est beaucoup plus importante que celle du gaz naturel et du pétrole et elle est équivalente au taux de croissance des énergies renouvelables (voir figure VII).



Figure VII  
**Évolution des volumes de combustibles fossiles et d'énergies renouvelables échangés au niveau mondial**  
 (2000 = 100)



Source : CNUCED, « Trading in the wrong direction », 3 novembre 2021.

Remarque : Les statistiques pour 2021 sont des chiffres préliminaires, et les valeurs de production d'énergie renouvelable concernent la capacité de production d'électricité et non le commerce d'électricité.

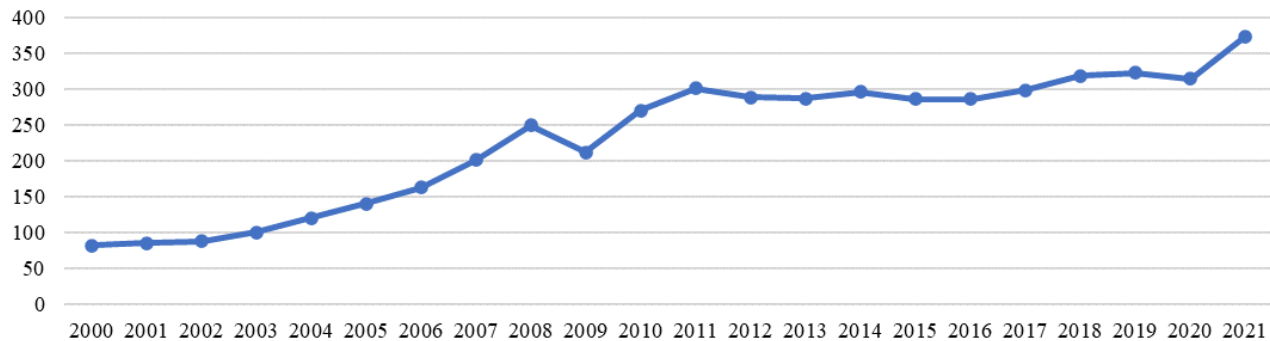
32. Le commerce des systèmes et des composants nécessaires à la production d'énergie renouvelable a connu une croissance exponentielle entre 2000 et le début de la crise financière survenue à la fin de l'année 2008. Ces systèmes et composants comprennent les machines et les appareils mécaniques nécessaires à la production d'énergie renouvelable<sup>35</sup>. Depuis 2008, la croissance s'est stabilisée à un taux plus faible (voir figure VIII), ce qui est en partie dû à l'arrêt des programmes de subventions que les grandes économies accordaient à l'installation de panneaux solaires par les utilisateurs finaux ainsi qu'aux systèmes de tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables, qui permettent aux producteurs d'énergies renouvelables de vendre leur électricité au réseau électrique national ou régional. Les métaux de terres rares restent rares, et l'offre devrait s'amoinrir en raison du fait que les sanctions prises en réponse à la crise ukrainienne excluent des chaînes d'approvisionnement mondiales les importations de minéraux en provenance de la Fédération de Russie<sup>36</sup>.

<sup>35</sup> Les systèmes d'énergie renouvelable et les composants sont énumérés dans les première et deuxième soumissions des États membres de l'OMC au Comité du commerce et de l'environnement ; voir OMC, document TN/TE/19 (32 produits au niveau à 6 chiffres du Système harmonisé, principalement dans les chapitres 84 et 85 pour les machines et les appareils mécaniques, ainsi que les équipements électriques).

<sup>36</sup> Namibia Economist, « Africa's rare Earth element opportunity », 11 mai 2022.

Figure VIII  
**Commerce de systèmes et de composants nécessaires à la production d'énergie renouvelable**

(En milliards de dollars des États-Unis)



Source : Base de données statistiques sur le commerce des marchandises. Les données pour 2021 sont des statistiques préliminaires.

## B. Politique de commerce et de développement en faveur de la transition énergétique

33. Les pays en développement sont en passe de devenir des exportateurs d'énergie renouvelable grâce à leurs avantages comparatifs naturels, à savoir une forte insolation solaire et des vitesses de vent élevées. Par exemple, l'électricité durable produite en Afrique du Nord peut être transportée vers l'Europe et ajoutée aux réseaux européens, à un coût par kilowattheure qui sera inférieur à celui de l'électricité durable produite en Europe pour le consommateur final. Plusieurs initiatives ont été lancées pour promouvoir des liaisons de transport transméditerranéennes qui permettraient de tels échanges d'électricité produite de manière durable<sup>37</sup>. Toutefois, les exportations d'électricité produite de manière durable par les pays d'Afrique subsaharienne vers l'Europe resteront impossibles jusqu'à ce que le transport d'électricité devienne techniquement réalisable à des coûts suffisamment bas.

34. L'hydrogène représente également une possibilité d'exportation intéressante pour les pays en développement. S'il est trop coûteux de transporter l'électricité produite de manière durable vers les marchés des pays développés, les régions en développement telles que l'Afrique subsaharienne peuvent utiliser l'électricité « verte » produite localement pour produire de l'hydrogène, qui pourra être expédié vers des marchés éloignés pour y être retransformé en électricité. Une fois que les investissements initiaux auront été réalisés pour mettre en place des installations de production à grande échelle, l'Afrique subsaharienne pourra être économiquement compétitive tout au long du processus de production d'hydrogène<sup>38</sup>. À ce titre, l'Afrique concentre 11 % des projets de production durable d'hydrogène annoncés au niveau mondial au cours de l'année écoulée<sup>39</sup>. L'Afrique est également bien dotée en lithium, en platine et en divers métaux de terres rares utilisés dans les systèmes et les composants nécessaires à la production d'énergie renouvelable, et la demande de tels produits minéraux connaît actuellement une forte hausse.

<sup>37</sup> Mokhtar Benasla *et al.*, « The transition towards a sustainable energy system in Europe: what role can North Africa's solar resources play? », *Energy Strategy Reviews*, vol. 24 (avril 2019).

<sup>38</sup> Nour AbouSeada et Tarek M. Hatem, « Climate action: prospects of green hydrogen in Africa », *Energy Reports*, vol. 8 (novembre 2022).

<sup>39</sup> Schalk Burger, « Africa capturing green hydrogen projects », *Mining Weekly*, 25 février 2022.

35. La politique commerciale peut soutenir les pays en développement si elle facilite la diffusion des systèmes et des technologies de production d'énergie renouvelable. Le commerce des systèmes et des composants nécessaires à la production d'énergie renouvelable se heurte à d'importants obstacles qui entravent l'accès au marché international. Comme le montre le tableau ci-dessous, les droits de douane sur les produits liés à la production d'énergie renouvelable sont, en moyenne, environ deux fois plus élevés que les droits de douane sur les combustibles fossiles dans tous les pays, quel que soit le niveau de développement des pays importateurs. Les mesures non tarifaires, telles que les exigences de protection de la santé et de la sécurité imposées sur les produits, prennent peu à peu le pas sur les droits de douane en tant que facteur déterminant des conditions d'accès au marché pour les produits issus de sources d'énergie renouvelable. Par exemple, les restrictions à l'importation inhérentes aux mesures non tarifaires, mesurées comme un équivalent des taux de droit (c'est-à-dire l'équivalent ad valorem des mesures non tarifaires), est plus élevé pour les produits issus de sources d'énergie renouvelable que pour les combustibles fossiles. D'après une étude publiée en 2016, l'intensité carbone du PIB de l'Union européenne serait inférieure de 0,02 % si les droits de douane sur les biens environnementaux étaient supprimés<sup>40</sup>.

#### Droits d'importation sur les produits énergétiques (en pourcentage)

	Pays développés	Pays en développement	Pays les moins avancés
Produits issus de source d'énergie renouvelable (32 produits à 6 chiffres du Système harmonisé) <sup>a</sup>	1,05	4,55	6,04
Combustibles fossiles (SH2701, SH2709, SH2710 et SH2711)	0,63	2,08	3,18

Source : Base de données du système d'analyse et d'information sur le commerce de la CNUCED.

Remarque : Moyenne simple, droits de douane effectivement appliqués d'après les dernières données tarifaires disponibles (2019-2021).

<sup>a</sup> Les systèmes d'énergie renouvelable et les composants sont énumérés dans les première et deuxième soumissions des États membres de l'OMC au Comité du commerce et de l'environnement ; voir OMC, document TN/TE/19 (32 produits au niveau à 6 chiffres du Système harmonisé, principalement dans les chapitres 84 et 85 pour les machines et les appareils mécaniques, ainsi que les équipements électriques).

36. Bien qu'elle ne concerne pas directement la transition énergétique, la politique commerciale peut également être conçue de manière à encourager des modes de production plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières pourraient modifier la structure des échanges en faveur des pays où la production est relativement efficace en termes de bilan carbone. Ces approches stratégiques peuvent néanmoins s'avérer très complexes. Par exemple, une analyse de la CNUCED concernant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières mis en place par l'Union européenne, annoncé en juillet 2021, révèle que si ce mécanisme peut être efficace pour prévenir les fuites de carbone, il risque de n'avoir que très peu d'incidence vis-à-vis de l'atténuation des changements climatiques, mais d'avoir des répercussions considérables sur les exportations des pays en développement<sup>41</sup>. En fin de compte, toute mesure telle qu'un mécanisme

<sup>40</sup> Commission européenne, *Trade Sustainability Impact Assessment on the Environmental Goods Agreement* (Bruxelles, 2016).

<sup>41</sup> CNUCED, « A European Union carbon border adjustment mechanism: Implications for developing countries », 2021.

d'ajustement carbone aux frontières nécessiterait une approche internationale globale, assortie de politiques connexes permettant de réduire, voire d'éliminer, les écarts entre les pays développés et les pays en développement.

37. La libéralisation des échanges de composants des énergies renouvelables est à l'ordre du jour des négociations commerciales multilatérales. Le Cycle de négociations de Doha pour le développement, lancé en 2001, prévoyait des négociations au sein de l'OMC sur la réduction ou, selon qu'il serait approprié, l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires visant les biens et services environnementaux. Cependant, ces négociations n'ont abouti à aucun consensus, ne serait-ce que sur le champ d'application de la catégorie des « biens et services environnementaux ». Par la suite, en 2014, un groupe de 17 membres de l'OMC a lancé des négociations plurilatérales sur un accord relatif aux biens environnementaux, mais elles n'ont pas non plus permis de parvenir à un consensus et ont été suspendues en 2016<sup>42</sup>. Plus récemment, en 2020, 50 membres de l'OMC ont engagé des « discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale », au cours desquelles de nombreux membres ont demandé la reprise des négociations sur les biens et services environnementaux, et certains ont également demandé l'ouverture de négociations sur les subventions inefficaces aux combustibles fossiles<sup>43</sup>.

38. Les subventions aux combustibles fossiles sont les principales pierres d'achoppement d'une transition énergétique durable. Estimées à plus de 440 milliards de dollars par an, ces subventions encouragent la production et la consommation de combustibles fossiles et permettent à certains producteurs d'en produire et d'en exporter à moindre coût, ce qui fausse le potentiel d'exportation d'autres pays<sup>44</sup>. De telles subventions dévoient les décisions en matière de commerce et d'investissement, détournant le commerce et l'investissement des projets d'énergie renouvelable au profit des projets fondés sur les combustibles fossiles, tout en ancrant solidement les systèmes énergétiques à forte intensité de carbone dans les décennies à venir. La nécessité urgente de rectifier les subventions aux combustibles fossiles est largement reconnue. En 2021, lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 197 pays sont convenus d'intensifier leurs efforts pour éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. De nombreux pays participent également à d'autres initiatives, telles que les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale susmentionnées, qui visent à utiliser les règles commerciales pour éliminer progressivement ces subventions. Le 14 décembre 2021, 45 membres de l'OMC ont publié une déclaration ministérielle sur les subventions aux combustibles fossiles afin d'encourager la mobilisation de ressources financières au niveau mondial pour soutenir une transition énergétique durable<sup>45</sup>.

39. La politique commerciale est l'un des nombreux outils qui permettront de parvenir à une transition énergétique durable. Avec un cadre commun de disciplines commerciales, il serait possible de limiter les subventions aux combustibles fossiles et d'améliorer la compétitivité des sources d'énergie renouvelables. Néanmoins, la politique commerciale relève de la politique nationale en matière de gestion durable de l'énergie<sup>46</sup>. Pour que les politiques énergétiques nationales favorisent le développement de l'économie dans son ensemble, elles doivent comprendre des

<sup>42</sup> Voir <https://ustr.gov/trade-agreements/other-initiatives/environmental-goods-agreement>.

<sup>43</sup> OMC, document WT/CTE/W/249.

<sup>44</sup> Agence internationale de l'énergie, « Energy subsidies: tracking the impact of fossil-fuel subsidies ». Disponible à l'adresse suivante : [www.iea.org/topics/energy-subsidies](http://www.iea.org/topics/energy-subsidies).

<sup>45</sup> OMC, document WT/MIN(21)/9/Rev.1.

<sup>46</sup> Résolution 70/186 de l'Assemblée générale.

objectifs politiques allant au-delà de la production d'énergie, par exemple l'obligation pour les prestataires de services énergétiques d'y fournir un accès universel, la relance des subventions en faveur des consommateurs vulnérables et défavorisés et la régularisation des fournisseurs d'énergie informels<sup>47</sup>. Cette réglementation sera importante pour garantir que les entités privées opèrent sur un marché concurrentiel et pour assurer la protection des consommateurs<sup>48</sup>.

#### **IV. Conclusion et recommandations à l'intention de la communauté internationale**

40. L'économie mondiale a connu en 2021 une reprise vigoureuse, mais inégale. Bien que le commerce mondial ait atteint des niveaux records, certains pays, en particulier les plus pauvres, ont accusé un retard considérable. Le commerce s'est rétabli à un rythme nettement inférieur pour la région africaine et dans les économies dépendant des exportations de services, notamment touristiques. Dans de nombreux pays en développement, la reprise économique a été modérée, principalement en raison de la lenteur des campagnes de vaccination, d'un soutien politique limité et d'une reprise qui peine à démarrer dans certains secteurs des services.

41. Les tensions géopolitiques devraient influencer considérablement la structure du commerce international en 2022 et par la suite. Lorsque la guerre en Ukraine a éclaté, la reprise mondiale était fragile et les risques menaçant cette reprise s'accumulaient dans plusieurs grands pôles économiques. Le conflit a accru les incertitudes économiques mondiales et la volatilité des marchés financiers, accélérant la tendance générale à la hausse des prix des produits de base, notamment les produits exportés en grandes quantités par la Fédération de Russie et l'Ukraine : le pétrole, le gaz naturel et les céréales.

42. La volatilité des prix des produits de base crée des enjeux macroéconomiques importants, en particulier pour les pays à faible revenu et les pays importateurs nets de produits alimentaires ou de combustibles. Cela entraîne de fortes variations des balances extérieures et des pressions inflationnistes croissantes, ce qui nuit à la viabilité des déficits des opérations courantes et de la dette, tout en créant de l'insécurité alimentaire. On estime qu'environ un quart de la population mondiale vivant dans plus de cent pays est gravement exposée à l'une au moins des trois dimensions de la crise (alimentaire, énergétique et financière) engendrée par le choc.

43. Survenant juste après la pandémie, la guerre en Ukraine a des conséquences importantes pour la sécurité humaine, alimentaire, énergétique et environnementale. Le conflit a renforcé la nécessité pour les pays de coopérer multilatéralement en matière de politique commerciale. Comme cela a été souligné dans le Pacte de Bridgetown adopté lors de la quinzième session de la CNUCED, il est essentiel de renforcer le multilatéralisme et du système commercial multilatéral fondé sur des règles, en tant que moteur du développement inclusif et durable.

44. Les restrictions à l'exportation des denrées alimentaires exacerberont la volatilité des prix et mettront en péril les approvisionnements mondiaux si ces mesures sont généralisées et utilisées par les principaux exportateurs.

45. La crise de l'approvisionnement en combustibles fossiles à court terme et les chocs des prix sur les marchés du pétrole et du gaz provoqués par le conflit ukrainien ont conduit de nombreux pays à trouver de nouvelles sources d'énergie fossile.

<sup>47</sup> CNUCED, *Manuel sur la protection du consommateur* (UNCTAD/DITC/CPLP/2017/1).

<sup>48</sup> *Access by Consumers to Essential Services: Energy, Water and Sanitation* (publication des Nations Unies, 2022).

Néanmoins, sur le long terme, ces chocs inciteront les pays à se tourner vers les sources d'énergie renouvelables afin d'accroître leur résilience aux chocs mondiaux et, éventuellement, de mieux progresser vers la réalisation de leurs objectifs de transition énergétique durable. Le commerce peut soutenir la transition énergétique au niveau mondial si la communauté internationale parvient à rendre les technologies d'énergie renouvelable accessibles à toutes et tous.

46. Le développement du commerce des énergies renouvelables peut contribuer à garantir un accès abordable à l'énergie (objectif de développement durable n° 7), tout en favorisant la réalisation de nombreux autres objectifs de développement durable. Menée en temps utile, la transition énergétique mondiale permettra de limiter l'ampleur future des changements climatiques et de parvenir à un niveau net d'émissions de carbone nul vers le milieu du siècle. Les pays en développement sont en passe de devenir des exportateurs compétitifs de produits issus de sources d'énergie renouvelable.

47. Dans le contexte présenté ci-dessus, il est impératif de défendre le multilatéralisme et d'assurer la cohérence des politiques dans toutes les dimensions du développement durable, notamment en alignant l'architecture commerciale sur les fondements des objectifs de développement durable grâce à des réformes. Dans le cadre de la réalisation du Pacte de Bridgetown, aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et du suivi de ses travaux visant à progresser dans l'accomplissement des objectifs de développement durable et de la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences des Nations Unies, la CNUCED devrait continuer d'aider à suivre les tendances mondiales, régionales et nationales qui pourraient avoir des effets défavorables ou favorables sur la capacité des pays de construire un monde plus juste, plus équitable, résilient, inclusif, impartial et durable – un monde de prospérité partagée<sup>49</sup>.

48. Il demeure essentiel de disposer de marchés mondiaux ouverts et prévisibles pour garantir la sécurité alimentaire. En outre, il demeure indispensable de soumettre les mesures de restriction des échanges à une surveillance et à un examen multilatéraux afin d'encourager la retenue et la modération dans leur utilisation. Une meilleure transparence et un suivi systématique inciteront à la modération et au retrait rapide des mesures existantes. Comme indiqué dans la déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire adoptée lors de la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, il convient d'apporter une assistance technique et financière aux pays les moins avancés et les pays importateurs nets de produits alimentaires en vue d'améliorer leur capacité de production agricole et leur accès aux intrants agricoles<sup>50</sup>.

49. Au-delà des efforts déployés au niveau national, la communauté internationale doit adopter une politique commerciale globale pour faciliter la diffusion des systèmes et des technologies de production d'énergie renouvelable. Le commerce international doit faciliter la transition mondiale vers les énergies renouvelables afin de respecter les engagements de l'Accord de Paris. En parallèle, il est impératif que la communauté internationale déploie des efforts concertés pour apporter un appui financier et technique aux pays à faible revenu qui sont importateurs ou exportateurs nets d'énergie afin de les aider à réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. L'abaissement des obstacles qui entravent l'accès au marché des biens et services liés aux énergies renouvelables des pays en développement accélérera efficacement la transition énergétique mondiale.

---

<sup>49</sup> Voir [TD/541/Add.2](#).

<sup>50</sup> OMC, document WT/MIN(22)/W/17/Rev.1.